

Informations *Rapides*

30 septembre 2014 - n° 224



Principaux indicateurs

■ Dépenses de consommation des ménages en biens – Juillet-Août 2014

La consommation des ménages en biens est en août à son niveau de juin (-0,7 % en juillet puis +0,7 % en août)

En août 2014, les dépenses de consommation des ménages en biens progressent de 0,7 % en volume*, après une baisse de 0,7 % en juillet. Le repli de la dépense en produits alimentaires contribue principalement à la baisse d'ensemble en juillet. La hausse du mois d'août est imputable à un rebond des dépenses alimentaires, en énergie et en biens fabriqués divers.

• Biens fabriqués : en légère hausse

Biens durables : en légère hausse

Après une hausse en juin (+0,6 %), les dépenses en biens durables augmentent plus légèrement en juillet comme en août (+0,1 %). Le ralentissement en juillet découle principalement du repli des achats d'automobiles (-1,8 % après +2,2 % en juin), partiellement compensé par le rebond des dépenses en équipement du logement (+2,4 % après -1,5 %). Au mois d'août, la consommation d'automobile est quasi-stable (+0,1 %) tandis que celle d'équipements du logement ralentit (+0,5 %).

Textile-cuir : août au niveau de juin

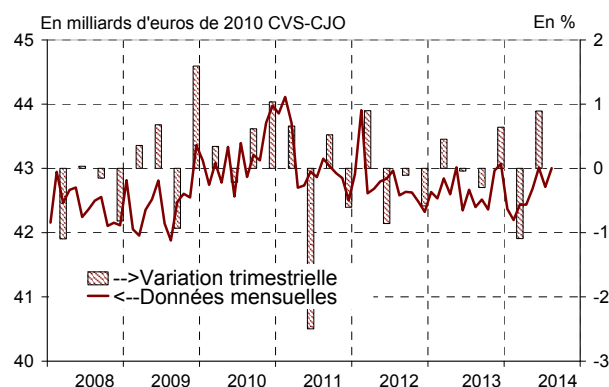
Après une hausse en juin (+2,9 %), les dépenses en habillement, textile et cuir diminuent en juillet (-0,3 %), puis reviennent en août (+0,3 %) à leur niveau de juin.

Autres biens fabriqués : hausse en août

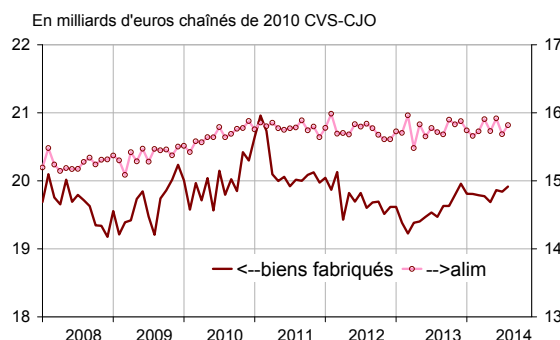
Les dépenses en autres biens fabriqués diminuent légèrement en juillet (-0,3 %, après une stabilité en juin), puis rebondissent en août (+0,9 %). Ce profil résulte principalement des dépenses en quincaillerie-bricolage ainsi qu'en parfumerie.

* Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés de 2010 et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS CJO).

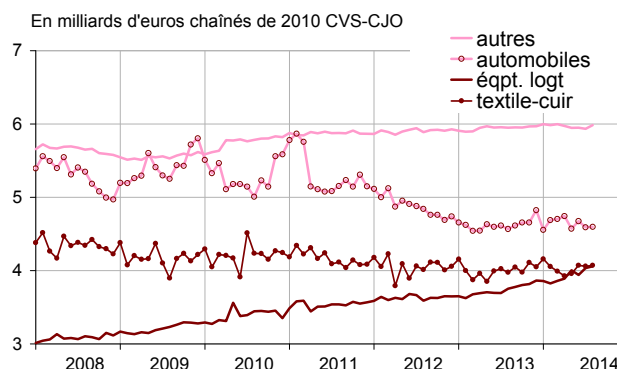
La consommation totale de biens



Alimentaire et biens fabriqués



Décomposition des biens fabriqués



- **Alimentaire : baisse en juillet, hausse en août**

En juillet, la consommation en produits alimentaires diminue (-1,5 % après +1,2 % en juin) ; elle augmente à nouveau en août (+0,8 %).

- **Énergie : baisse en juillet, rebond en août**

Après une baisse en juin (-0,4%), la consommation des ménages en énergie se replie de nouveau en juillet (-0,6 %), puis rebondit en août (+1,1 %), ce qui est principalement imputable aux dépenses en carburants (+2,1 % en août). Ces variations restent néanmoins modestes au vu de la volatilité habituelle de la consommation d'énergie.

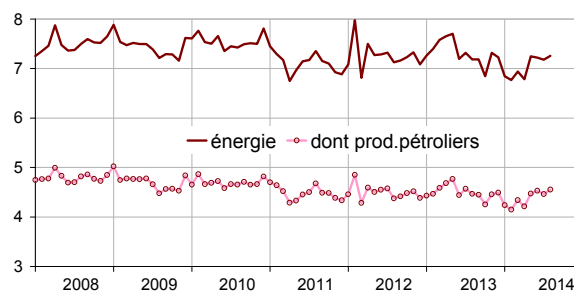
L'évolution de juin est révisée à la baisse de 0,1 point

L'évolution de la consommation en biens en juin est révisée de -0,1 % (+0,8 % contre +0,9 % dans la précédente publication).

Cette révision est imputable à l'intégration de nouvelles informations, ainsi qu'à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Énergie

En milliards d'euros chaînés de 2010 CVS-CJO



Dépenses de consommation des ménages

En milliards d'euros chaînés

	Juin 2014	Juillet 2014	Août 2014	Août14/ Août13
Alimentaire	15,917	15,686	15,818	
évolution (%)	1,2	-1,5	0,8	0,7
Biens fabriqués	19,863	19,841	19,916	
évolution (%)	0,9	-0,1	0,4	2,3
Biens durables	9,841	9,850	9,859	
évolutions	0,6	0,1	0,1	3,3
- dont automobiles	4,674	4,591	4,597	
évolution (%)	2,2	-1,8	0,1	0,7
- dont éqpt. du logement	3,943	4,037	4,059	
évolution (%)	-1,5	2,4	0,5	8,2
Textile-cuir	4,073	4,059	4,072	
évolution (%)	2,9	-0,3	0,3	2,4
Autres biens fabriqués	5,949	5,933	5,986	
évolution (%)	0,0	-0,3	0,9	0,6
Énergie	7,220	7,179	7,257	
évolution (%)	-0,4	-0,6	1,1	1,0
- dont prod. pétroliers	4,532	4,461	4,553	
évolution (%)	1,3	-1,6	2,0	1,9
Total	43,013	42,712	43,003	
évolution (%)	0,8	-0,7	0,7	1,4
Produits manufacturés	36,725	36,379	36,677	
évolution (%)	1,3	-0,9	0,8	1,4

Pour en savoir plus :

CHAMP ET DÉFINITION - Les dépenses de consommation en biens correspondent à la définition de la Comptabilité nationale (NAF rév 2). En 2010, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en 3 grands postes :

- **ALIMENTAIRE** : produits de l'agriculture, et sylviculture de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1)
- **ÉNERGIE** : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2). Sont distingués les seuls produits pétroliers (fioul, gaz, carburants,...)
- **FABRIQUÉS** : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager...) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, GPS, lunettes, appareils médicaux...).
- Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

SOURCES - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'équipement, l'Institut français de la mode, la Cnam, le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GDF-Suez, RTE, GFK, la SEITA, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, ... Il est corrigé des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO).

Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=19>

- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1555](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 31 octobre 2014 à 8h45